
Une grande expérience hivernale pour nos petits!

Terrebonne, le 19 janvier 2017 – Tout l'hiver, c'est dans une ambiance complètement amusante que les enfants de 5 à 8 ans pourront s'initier au ski alpin ou à la planche à neige tout à fait gratuitement. Le programme *Expérience maneige* est de retour, pour une 13^e édition, dans un parc urbain près de chez vous. L'initiative de l'Association des stations de ski du Québec (ASSQ), adorée des enfants et des parents, sera présentée sur cinq sites cet hiver jusqu'au 12 mars:

- Centre de la nature de Laval
- Parc Michel-Chartrand de Longueuil
- Parc du Centenaire de Dollard-des-Ormeaux
- Domaine de Maizerets de Québec
- Parc Jacques-Cartier (Bal de neige) de Gatineau (du 3 au 20 février)

Accompagnés d'animateurs dynamiques, les enfants apprivoiseront les différentes étapes de la pratique du ski alpin ou de la planche à neige. Dans un environnement spécialement conçu pour l'apprentissage, ils pourront effectuer leurs premiers virages et avoir leur premier sentiment de glisse. Les accessoires et les décors colorés présents sur le terrain sauront piquer leur curiosité et recréer une atmosphère où le plaisir est de mise. De plus, les parents auront la chance de contempler la fierté et le sourire qui se retrouvera sur le visage de leurs enfants. Durant cette activité d'initiation d'environ une heure, tout l'équipement, incluant le casque, est fourni aux enfants.

Les dates et heures d'ouverture, ainsi que l'offre de sport de glisse (ski alpin ou planche à neige), sont variables selon le parc choisi. Pour connaître les heures d'ouverture et le sport de glisse présenté dans chaque site, visitez le www.maneige.ski/initiation-des-5-a-8-ans/. Lors des fins de semaine, l'activité est en opération selon le principe du «premier arrivé, premier servi». En semaine, *Expérience maneige* est réservée aux groupes scolaires.

Semaine de relâche

Des heures d'ouverture pour grand public ont été ajoutées durant les semaines de relâche scolaire.

Poursuivre l'expérience en montagne...

L'initiation pourra se poursuivre dans la cour des grands. Avec leur initiation *Expérience maneige*, les enfants recevront gratuitement un forfait d'initiation *Expérience maneige*. Ce forfait donne à l'enfant la possibilité de vivre l'expérience d'un cours d'initiation de ski ou de planche à neige directement en montagne. Accompagnés d'un moniteur certifié, ils auront la chance de découvrir une fois de plus les plaisirs de la glisse sur une vraie montagne.

Avec son code d'activation inscrit sur le billet de ski reçu lors de l'initiation, le parent pourra réserver directement en ligne auprès de la station participante.

12 février: Journée d'initiation gratuite en montagne

Toujours pour les enfants de 5 à 8 ans, l'ASSQ propose également une journée d'initiation gratuite,

directement à la station de ski. Plus de 40 stations de ski participent à cette journée où les futurs skieurs et planchistes découvriront les joies des sports de glisse. L'initiation comprend une leçon d'environ une heure sous la supervision de moniteurs certifiés et l'équipement incluant le casque. Tous les détails et l'inscription obligatoire en ligne se trouvent au www.initiation.maneige.ski.

À propos de l'Association des stations de ski du Québec et de l'industrie

Fondée en 1979, l'ASSQ est un organisme sans but lucratif regroupant l'ensemble des stations de ski au Québec. Sa mission est de promouvoir et de défendre les intérêts des stations, de favoriser le développement de la relève et de supporter l'industrie afin d'offrir aux skieurs et planchistes des expériences mémorables en montagne. Le ski alpin et la planche à neige sont pratiqués par environ 1,4 million de Québécois.

- 30 -

Source :

Sophie Leblanc-Leroux

Coordonnatrice aux communications numériques

Association des stations de ski du Québec (ASSQ)

media@assq.qc.ca

450 765-2012, poste 106

www.maneige.ski